

<b>Document N° 3.8</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Septembre 2005

## **MSA exploitants (Régime de base)**

*Mutualité Sociale Agricole (exploitants)*

### **1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050**

#### **Les effectifs de cotisants et de retraités**

La projection repose sur l'hypothèse d'une forte diminution des effectifs de cotisants au régime. Le nombre de cotisants en 2003 (666 000) serait presque divisé par deux à l'horizon de 2030 (360 000) et se stabiliserait à ce niveau jusqu'en 2050.

L'exercice intègre une déformation de la structure des carrières des non salariés agricoles (chefs d'exploitation, conjoints et aides familiaux) au profit de la carrière de chef d'exploitation, dont le revenu moyen et, par conséquent, la pension moyenne sont les plus élevés.

Les effectifs totaux de retraités diminueraient de près de 70% entre 2003 et 2050, passant d'environ 2,3 millions de personnes à moins de 700 000 personnes sur la période de projection. Cette baisse résulterait de la diminution de la population active agricole amorcée dans les années 1960 (le nombre de cotisants s'élevait à 2,5 millions en 1970, 2 millions en 1990 et seulement 0,7 million en 2003).

## **La masse des cotisations et la masse des pensions**

Compte tenu notamment du déséquilibre démographique du régime, la masse des pensions servies est près de 7 fois supérieure à la masse des cotisations en 2003.

La masse totale des cotisations diminuerait de près de 17% entre 2003 et 2050, le rythme annuel de baisse ralentissant sur la période. La diminution de la masse totale des cotisations proviendrait de la diminution des versements du FSV visant à financer les majorations de pension pour enfants, sous l'effet de la baisse de la masse des pensions (cf. infra). Hors versements du FSV, la masse totale des cotisations augmenterait légèrement sur la période de projection (+5,6% entre 2003 et 2050).

La masse totale des pensions diminuerait de 57% sur la période de projection, passant de 8,2 milliards d'euros en 2003 à 3,5 milliards d'euros en 2050. Cette baisse serait toutefois moins marquée que celle des effectifs de pensionnés, en raison notamment de la croissance de la pension moyenne de droit direct qui serait de près de +45% entre 2003 et 2050.

La croissance de la pension moyenne du régime des exploitants agricoles serait à relier principalement à la réforme des petites retraites agricoles<sup>1</sup>, qui conduit à majorer fortement le niveau des pensions les plus faibles.

## **Le solde technique et le solde élargi**

Compte tenu de la situation démographique du régime, le solde technique est fortement déficitaire en 2003 (-7 milliards d'euros). Suite à la diminution régulière de la masse des pensions, le déficit technique serait cependant divisé par près de 3 sur l'ensemble de la période de projection ; il atteindrait -2,5 milliards en 2050. Ces chiffres sont très proches de ceux de l'exercice de 2001.

Pour le régime des exploitants agricoles, le solde élargi correspond au solde technique auquel sont ajoutés en recettes les impôts et subventions, dont le montant compris entre 2,4 et 2,6 milliards d'euros en projection est supposé augmenter comme l'assiette des cotisations, et les transferts reçus de la compensation. Compte tenu notamment de l'amélioration du rapport démographique du régime, les versements de la compensation au profit du régime des exploitants agricoles diminueraient très fortement sur la période, passant de 4,3 milliards d'euros en 2003 à 330 millions d'euros en 2050.

Au total, le solde élargi serait nettement supérieur au solde technique. Déficitaire jusqu'en 2040, avec un besoin de financement maximum d'environ -400 millions d'euros vers 2030, le solde élargi deviendrait ensuite excédentaire jusqu'à atteindre +420 millions d'euros en 2050. Après 2040, le montant des impôts et subventions affecté au régime des exploitants agricoles pourrait être réduit sans remettre en cause l'équilibre financier du régime.

---

<sup>1</sup> A l'issue d'une carrière pleine, le montant minimum de la pension est désormais relevé au niveau du minimum vieillesse pour les chefs d'exploitations et les veuves (soit un montant équivalent au niveau de la pension moyenne d'une personne rémunérée toute sa carrière au SMIC), et au niveau du minimum vieillesse de la seconde personne pour les conjoints et les aides familiaux. Suite à la réforme et compte tenu du fait que les  $\frac{3}{4}$  des exploitants dégagent un revenu inférieur au SMIC, les droits à pension et l'évolution de la prestation moyenne sont principalement régis par l'évolution du minimum vieillesse.

## **2. Variantes d'impact de la réforme de 2003 sur les comportements d'activité**

L'estimation des effets de la réforme de 2003 sur les comportements d'activité est fragile et deux variantes ont été étudiées.

Dans l'hypothèse où la réforme de 2003 se traduit par une augmentation de la population active d'environ 800 000 personnes en 2050 compte tenu de décalages de l'âge moyen de départ à la retraite deux fois plus importants que dans l'hypothèse centrale, le déficit technique du régime serait réduit par rapport à l'hypothèse centrale d'environ 100 millions d'euros en 2020 et de 50 millions d'euros en 2050. Cette légère amélioration du solde technique serait due à la diminution des effectifs de retraités consécutive aux décalages supplémentaires de l'âge moyen de départ à la retraite. Cet effet à la baisse ne serait pas compensé par le surcroît de prestations lié à la hausse<sup>2</sup> concomitante de la pension moyenne.

Dans l'hypothèse où la réforme de 2003 ne modifie pas les comportements d'activité, à l'exception des départs anticipés pour carrière longue, le solde technique serait au contraire davantage dégradé comparativement à la situation du scénario central à l'horizon 2020 (d'environ -60 millions d'euros) en raison de la moindre baisse du nombre de retraités. En 2050, cet effet serait compensé par la diminution relative de la pension moyenne en l'absence de modification de comportement et le déficit technique serait du même ordre de grandeur que dans le scénario central.

---

<sup>2</sup> L'effet limité des décalages d'âge moyen de départ à la retraite sur les niveaux de pension moyenne s'explique pour l'essentiel par la remontée au minimum vieillesse de plus de la moitié des pensions servies par le régime et par le fait que la surcote ne s'applique au minimum vieillesse. Pour les affiliés concernés, une fois la carrière complète atteinte, retarder le départ à la retraite ne permet pas d'augmenter le montant de la pension servie.

# MSA exploitants

## Projections à long terme du régime de retraite

**Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015**  
**- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050**

Indexation sur les prix

### Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1 942 476	1 852 624	1 644 182	1 475 608	1 298 277	1 023 475	782 722	606 031
Nombre de pensionnés de droit dérivé	475 140	469 327	427 588	375 337	311 981	203 679	142 498	93 367
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 621	3 776	3 848	3 946	4 133	4 640	5 043	5 425
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	2 219	2 521	2 438	2 386	2 349	2 337	2 401	2 406
Total des pensions (Meuros)	8 087	8 178	7 369	6 718	6 098	5 225	4 290	3 512
Nombre de cotisants	699 125	665 882	559 773	495 560	442 517	363 445	356 391	359 693
Total des cotisations (Meuros)	897	820	803	793	790	782	816	866
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 173	1 091	1 038	1 001	950	949	977
Rapport démographique corrigé **	0,32	0,32	0,30	0,30	0,30	0,32	0,42	0,55
Solde technique*** (Meuros)	-	-7 005	-6 278	-5 680	-5 097	-4 274	-3 340	-2 535
en % des dépenses	-	-85,7%	-85,2%	-84,5%	-83,6%	-81,8%	-77,9%	-72,2%
en % des cotisations	-	-596,9%	-575,5%	-546,9%	-509,0%	-449,7%	-351,9%	-259,4%
en % du PIB	-	-0,45%	-0,34%	-0,27%	-0,23%	-0,16%	-0,11%	-0,07%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

\*\*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

\*\*\*) Solde technique = Total des cotisations + FSV - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

### Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	-11,3%	-20,4%	-29,9%	-44,8%	-57,8%	-67,3%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-8,9%	-20,0%	-33,5%	-56,6%	-69,6%	-80,1%
Pension moyenne de droit direct	1,9%	4,5%	9,5%	22,9%	33,6%	43,7%
Pension moyenne de droit dérivé	-3,3%	-5,3%	-6,8%	-7,3%	-4,7%	-4,6%
Total des pensions	-9,9%	-17,9%	-25,4%	-36,1%	-47,5%	-57,1%
Nombre de cotisants	-15,9%	-25,6%	-33,5%	-45,4%	-46,5%	-46,0%
Total des cotisations	-2,2%	-3,3%	-3,8%	-4,7%	-0,6%	5,6%
Total des cotisations + FSV	-7,0%	-11,5%	-14,7%	-19,0%	-19,1%	-16,7%

### Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	-1,7%	-2,1%	-2,5%	-2,4%	-2,6%	-2,5%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-1,3%	-2,6%	-3,6%	-4,2%	-3,5%	-4,1%
Pension moyenne de droit direct	0,3%	0,5%	0,9%	1,2%	0,8%	0,7%
Pension moyenne de droit dérivé	-0,5%	-0,4%	-0,3%	-0,1%	0,3%	0,0%
Total des pensions	-1,5%	-1,8%	-1,9%	-1,5%	-2,0%	-2,0%
Nombre de cotisants	-2,4%	-2,4%	-2,2%	-1,9%	-0,2%	0,1%
Total des cotisations	-0,3%	-0,2%	-0,1%	-0,1%	0,4%	0,6%
Total des cotisations + FSV	-1,0%	-1,0%	-0,7%	-0,5%	0,0%	0,3%

### Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	-116	-130	-124	-87	-93	-78
Total des cotisations + FSV	-12	-10	-7	-5	0	3
Solde technique	104	120	117	82	93	81

# MSA Exploitants

## Projections à long terme du régime de retraite

**Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015**  
**- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050**

Indexation sur les prix

Montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Cotisations et FSV * (1)	-	1 173	1 091	1 038	1 001	950	949	977
Impôts et Subventions	-	2 485	2 431	2 402	2 392	2 369	2 472	2 625
Total recettes (2)	-	3 659	3 522	3 441	3 393	3 320	3 421	3 602
Total Prestations (3)	8 087	8 178	7 369	6 718	6 098	5 225	4 290	3 512
Transferts de compensation	-4 198	-4 257	-3 732	-3 092	-2 417	-1 517	-849	-330
Total dépenses (4)	3 889	3 921	3 637	3 627	3 681	3 707	3 440	3 182
<b>Soldes</b>								
Solde technique (1) - (3)	-	-7 005	-6 278	-5 680	-5 097	-4 274	-3 340	-2 535
Solde élargi (2) - (4)	-	-262	-115	-186	-288	-388	-19	420
Solde élargi en % du PIB	-	-0,02%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,01%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

## MSA exploitants

### Réforme de 2003 et comportement d'activité : résultats de variantes Scénario macroéconomique avec taux de chômage de 4,5% à partir de 2015

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Indexation sur les prix

#### Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 accroît la population active de + 400 000 en 2050

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1 942 476	1 852 624	1 644 182	1 475 608	1 298 277	1 023 475	782 722	606 031
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 621	3 776	3 848	3 946	4 133	4 640	5 043	5 425
Total des pensions (Meuros)	8 087	8 178	7 369	6 718	6 098	5 225	4 290	3 512
Nombre de cotisants	699 125	665 882	559 773	495 560	442 517	363 445	356 391	359 693
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 173	1 091	1 038	1 001	950	949	977
Rapport démographique corrigé **	0,32	0,32	0,30	0,30	0,30	0,32	0,42	0,55
Solde technique*** (Meuros)	-	-7 005	-6 278	-5 680	-5 097	-4 274	-3 340	-2 535
en % du PIB	-	-0,45%	-0,34%	-0,27%	-0,23%	-0,16%	-0,11%	-0,07%

#### Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 accroît la population active de + 800 000 en 2050

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1 942 476	1 852 624	1 633 346	1 460 516	1 277 634	1 010 119	775 759	597 233
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 621	3 776	3 848	3 947	4 135	4 645	5 054	5 437
Total des pensions (Meuros)	8 087	8 178	7 328	6 659	6 014	5 165	4 260	3 470
Nombre de cotisants	699 125	665 882	563 918	501 774	451 618	370 016	360 297	364 346
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 173	1 095	1 046	1 014	962	957	987
Rapport démographique corrigé **	0,32	0,32	0,31	0,30	0,32	0,33	0,43	0,57
Solde technique*** (Meuros)	-	-7 005	-6 233	-5 613	-5 000	-4 203	-3 303	-2 483
en % du PIB	-	-0,45%	-0,34%	-0,27%	-0,22%	-0,16%	-0,11%	-0,07%

#### Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 ne modifie pas les comportements d'activité (prise en compte uniquement des départs anticipés pour carrière longue)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1 942 476	1 852 624	1 654 584	1 492 545	1 318 630	1 036 495	789 696	614 738
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 621	3 776	3 844	3 930	4 103	4 580	4 970	5 343
Total des pensions (Meuros)	8 087	8 178	7 402	6 762	6 145	5 223	4 267	3 509
Nombre de cotisants	699 125	665 882	555 829	488 559	433 439	356 905	352 428	355 009
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 173	1 086	1 028	986	936	940	966
Rapport démographique corrigé **	0,32	0,32	0,30	0,29	0,29	0,31	0,41	0,54
Solde technique*** (Meuros)	-	-7 005	-6 316	-5 733	-5 160	-4 287	-3 327	-2 543
en % du PIB	-	-0,45%	-0,34%	-0,28%	-0,23%	-0,17%	-0,11%	-0,07%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

\*\*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

\*\*\*) Solde technique = Total des cotisations + FSV - Total des pensions

Meuros = millions d'euros